

GUIDE [2020–2021] ÉTUDIANT

UFR Lettres et Langues
Département de Lettres modernes
UFR Langues
Département d'Études anglaises



Licence Lettres-Langues
Anglais
L3

SOMMAIRE

Renseignements pratiques.....	2-9
Semestre 5 / Lettres.....	12
UEF 52 - Littérature française XIX ^e -XXI ^e siècles	12
1. Modernité et avant-gardes (XIX ^e -XX ^e siècles)	12
2. TD.....	12
– Naturalisme et modernité (1 groupe)	12
– André Breton et Raymond Queneau (1 groupe)	13
– Avec Louis Aragon : du symbolisme au surréalisme* (1 groupe)	13
UEF 53 - Littérature comparée : l'Europe littéraire 1.....	14
1. L'Europe littéraire : littérature et arts en Europe du Moyen Âge aux Lumières	14
2. Un TD.....	15
– Salomé, mythe fin-de-siècle* (1 groupes).....	15
– Du lyrisme et de l'action poétique au XX ^e siècle (1 groupe).....	15
– L'aventure (1 groupe).....	16
UEF 54 - Compétences transversales	17
1. EC 1. Histoire de la langue française.....	17
2. EC 2. Grammaire	17
Cours de latin	18
Semestre 5 / Anglais.....	19
HCA5-1 - Langue 1.....	19
1. Version	19
2. Creative Writing.....	19
HC5-2 - Langue 2.....	21
1. Linguistique énonciative 1.....	21
2. Langue orale	21
HCA5-3 - Culture	22
1. Civilisation: United States (From the Reagan Years to the Present).....	22
2. Civilisation: United Kingdom (from the Blair years to the present day)	22
Semestre 6 / Lettres.....	24
UEF 61 - Littérature française XVII ^e – XVIII ^e siècles.....	24
1. Le CM : Littérature française XVII ^e -XVIII ^e siècles	24
2. Un TD.....	24
– Littérature XVII ^e siècle (1 groupe)	24
– Auteurs et spectateurs : innovations dramatiques du XVIII ^e siècle* (1 groupe)	25
– Cours à préciser (1 groupe)	25
UEF 63 - Littérature comparée, l'Europe littéraire 2.....	26

1. Le CM : Littérature comparée, l'Europe littéraire 2 - Europe littéraire et histoire culturelle : les villes qui ont « fait » la culture européenne	26
2. Un TD	27
– Romans de mondes perdus (1 groupe)	27
– Le voyage utopique aux XVII ^e et XVIII ^e siècles : fiction et réflexion* (1 groupe).....	27
– La guerre (1 groupe)	28
UEF 64 - Compétences transversales	29
1. EC 1. Histoire de la langue française.....	29
EC 2. Grammaire et stylistique	29
Cours de latin	29
Semestre 6 / Anglais	30
HCA6-1 - Langue 1.....	30
1. Thème	30
2. Compréhension orale/restitution	31
HCA6-2 - Langue 2.....	32
1. Linguistique énonciative 2.....	32
2. Langue orale	32
HCA6-3 - Culture	33
1. Littérature: Blurred Genres: Collapsing Boundaries and the Desire to Experiment with Literary Norms.....	33
2. Tutorials	36
Documents administratifs.....	30-35

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Responsables de la Licence Lettres-Langues

Philippe Postel pour les lettres (philippe.postel@univ-nantes.fr – bâtiment Censive – bureau 125)

Pierre Carboni pour les langues (pierre.carboni@univ-nantes.fr – bâtiment de la Faculté des langues et cultures étrangères (FLCE))

Départements

Lettres Modernes

- Directeur : Christian Zonza
- Responsable des études : Bruno Méniel

Responsables par année :

- L1 : Régis Tettamanzi
- L2 : Paul-André Claudel
- L3 : Bruno Méniel

Anglais (Études anglaises)

Directeur : Michel Feith

Responsable Lettres-Anglais : Pierre Carboni

Responsables par année :

L1 : Charles Brasart (02 40 14 11 34) et Nolwenn Mingant (02 40 14 11 34)

L2 : Valérie Benejam (02 40 14 11 39) - Ambre Ivoll (02 40 14 11 39)

L3 : Annie Thiec (02 40 14 11 38) et Gaëlle Ferre (02 40 14 11 34)

Secrétariats

Secrétariat de Lettres

Myriam Guiné (02 53 52 22 77 - bâtiment Censive - bureau 109.4)

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h (16 h le vendredi)

Secrétariat d'Anglais

Lise Garnier (02 40 14 11 31)

Contacts enseignant.e.s - étudiant.e.s - secrétariats

Les secrétaires et les enseignant.e.s peuvent être contacté.e.s par courriel (prenom.nom@univ-nantes.fr).

Certains enseignant.e.s affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par courriel).

Les étudiant.e.s doivent régulièrement consulter leur propre messagerie électronique (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr) afin d'être tenu.e.s au courant des messages que les enseignant.e.s et le secrétariat peuvent leur faire passer, parfois à la dernière minute, et, éventuellement, pour prendre connaissance des documents qui accompagnent les cours sur la plate-forme Madoc.

Pour faciliter vos exposés et recherches

La Bibliothèque Universitaire (**B.U.**) Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formations thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des Bases de données bibliographiques (par discipline comme PsycINFO, MLA,...), Revues et presse en ligne, méthodologie de l'Internet, collection de Films documentaires.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

Le **CIDRe**, bibliothèque spécialisée du département de Lettres Modernes (bâtiment Censive, salle 100) est ouvert 40 heures par semaine et dispose d'un fonds de plus 20 000 ouvrages.

L'accès est libre et les conditions d'emprunt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire.

ACCUEIL

Réunion de rentrée

Mardi **8/9** de 14 h à 16 h – Réunion plénière pour tous les étudiant.e.s (Bâtiment Censive)

LA LICENCE LETTRES-LANGUES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Licence Lettres-Langues offre une formation spécifique commune entre la Licence de Lettres modernes et la Licence de Langues, littératures, civilisations et cultures étrangères. L'étudiant.e suit les cours fondamentaux en Lettres modernes d'une part et dans la langue qu'il a choisie d'autre part (Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien). En Lettres modernes, elle ou il étudie essentiellement la littérature française, la littérature comparée et la langue française. En Langue, outre la pratique orale et les exercices de version et de thème dans la langue choisie, l'étude porte sur la littérature, la culture et la civilisation.

Objectifs

La Licence Lettres-Langues a pour enjeu l'acquisition d'une formation littéraire à la fois fondamentale et diversifiée, associée à la maîtrise d'une langue et d'une culture étrangères (allemand, anglais, espagnol ou italien). Elle permet d'acquérir des qualités d'ouverture et une capacité d'échanges linguistiques et culturels précieuses dans un contexte d'internationalisation croissante des activités professionnelles et sociales.

Public ciblé

Centres d'intérêt

Cette formation implique un goût et une curiosité pour les langues et les civilisations étrangères ; elle nécessite un bon niveau dans la langue choisie ainsi qu'une bonne culture générale. Elle implique également une disponibilité pour partir en séjour Erasmus en L3. Par ailleurs, elle suppose de la part de l'étudiant.e un goût pour la littérature et la langue françaises, un souci de rigueur dans l'argumentation écrite (en particulier dans les exercices littéraires du commentaire et de la dissertation), une curiosité et une exigence face à la lecture.

Les qualités requises sont les suivantes :

- Pouvoir argumenter un raisonnement
- Maîtriser au moins une langue étrangère (niveau B2)
- Faire preuve de curiosité intellectuelle
- Aimer lire en français et en langue étrangère
- Pouvoir travailler de façon autonome mais aussi en équipe
- Avoir un attrait pour la vie et les études à l'étranger
- Posséder un niveau C1 en français pour les étudiant.e.s étrangers
- Avoir un bon niveau dans la langue choisie ainsi qu'une bonne culture générale

COMMENT ÇA MARCHE ?

Organisation des enseignements

Les étudiant.e.s de la licence Lettres-Langues suivent les enseignements fondamentaux (UEF) du Département de Lettres modernes d'une part et du Département d'Allemand, Anglais, Espagnol, Italien. Voir le Sommaire.

Volume horaire

La licence se prépare en trois ans (L1-L2-L3) et est organisée en six semestres.

Le volume hebdomadaire de cours est de 20 h environ, également réparties en Lettres et en Langue. Le temps consacré au travail personnel est également de 20 h environ (recherches bibliographiques, relecture des cours, lecture de travaux et d'ouvrages en français et en langue étrangère, préparation d'exercices et de traductions, d'exposés), à quoi il convient d'ajouter le temps de lecture et de relecture des œuvres au programme en Lettres et en Langues, sans oublier une pratique linguistique personnelle régulière, écrite et orale, dans la langue de sa spécialité.

Les UED « culture et initiatives »

Vous souhaitez découvrir et rencontrer des professionnels de la culture sur votre campus, participer avec d'autres étudiant.e.s à un processus de création et expérimenter des techniques artistiques, partager tout au long de l'année un projet de façon conviviale, jusqu'à sa réalisation... Participez à l'un des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de l'Université de Nantes !

Cette pratique vous permet également d'enrichir votre parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes.

Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore... Des ateliers, *master class* et stages menés par des artistes et intervenant.e.s professionnel.le.s sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels. Gratuits et ouverts à tous, n'hésitez pas à vous y inscrire lors du forum des ateliers !

Pour plus de renseignements, voir la page consacrée au « Ateliers de pratiques culturelles » organisés par le Pôle étudiant en septembre : <https://www.univ-nantes.fr/ateliers-de-pratique-culturelle/ateliers-de-pratiques-culturelles-2019-2020-633401.kjsp>

Renseignements et inscriptions : ateliers-culture@univ-nantes.fr / 02 72 64 04 48

La culture à l'Université de Nantes : www.univ-nantes.fr/culture

Partir en Europe avec ERASMUS

Le Département de Lettres modernes et le Département d'Allemand, Anglais, Espagnol, Italien ont des accords spécifiques avec des Universités européennes. Les étudiant.e.s de la Licence Lettres-Langues sont incité.e.s à effectuer un séjour dans une de ces universités.

Responsables

Lettres modernes

Coordonnateur pédagogique : Shane Lillis (bâtiment Censive)

Coordonnatrice administrative : Hélène Jaffrain (bâtiment Censive - bureau 109)

- Allemagne
 - o Brême, Universität Bremen
 - o Düsseldorf, Heinrich-Heine Universität
 - o Frankfurt-am-Main, Johann-Wolfgang-Goethe Universität
 - o Potsdam, Universität Potsdam
- Espagne : Madrid, Universidad Autónoma de Madrid
- Finlande : Turku, Turun Yliopisto
- Italie : Pise, Università degli Studi di Pisa
- Pologne :
 - o Wrocław, Uniwersytet Wrocławski

- Lodz : Université de Lodz
- République tchèque : Praha, Univerzita Karlova v Praze
- Roumanie : Cluj-Napoca, Universitatea 'Babes-Bolyai' din Cluj-Napoca
- Royaume-Uni
 - Birmingham, University of Birmingham
 - Exeter, University of Exeter
- Slovénie : Ljubljana, University of Ljubljana
- Suisse : Zürich, Universität Zürich
- Turquie : Accord gelé : Istanbul : Galatasaray Universitesi

Anglais

Coordonnatrice administrative : Lucie Morand
 Secretariat.international.langues@univ-nantes.fr

- Royaume-Uni ;

Coordonnateur pédagogique : Pierre Carboni (FLCE)
 Edinburgh, University of Edinburgh
 Leeds, University of Leeds

Coordonnatrice pédagogique : Françoise Le Jeune (FLCE)

- États-Unis et Canada

États-Unis : Programmes ISEP

Canada : Programmes CREPUQ et accords bilatéraux

Réunions d'informations

Les étudiant.e.s sont invité.e.s à regarder les panneaux d'affichage.

ET APRÈS ?

Niveau de sortie

Bac+3 (Niveau II)

Compétences visées

Compétences linguistiques et interculturelles

- savoir communiquer dans des contextes internationaux en langue française et étrangère
- savoir rédiger de manière claire et précise en français comme en langue étrangère
- savoir prendre la parole en public en français comme en langue étrangère pour réaliser un exposé et être capable de suivre un échange entre locuteurs natifs
- favoriser les transferts d'une langue et d'une culture à une autre, à l'oral comme à l'écrit, en assurant la transmission exacte d'un message d'une langue-source vers une langue-cible
- être en mesure d'expliquer théoriquement le fonctionnement de la langue dans des contextes divers
- savoir s'adapter et comprendre des codes culturels différents, qu'il s'agisse d'étudier dans le cadre d'un système universitaire étranger, d'effectuer un stage, ou d'intervenir dans des contextes professionnels d'envergure internationale

Compétences méthodologiques transversales

- savoir analyser des documents de natures variées (textes, images, œuvres littéraires ou artistiques, etc.) et relevant de plusieurs cultures ; en repérer la logique interne ainsi que les enjeux linguistiques, esthétiques, littéraires, historiques, idéologiques ou sociaux
- savoir maîtriser les concepts d'analyse littéraire, d'histoire des idées, de sémiologie de l'image fixe (tableaux, photographies) et mobiles (films, documentaires)
- savoir synthétiser des données à travers des champs culturels très vastes
- savoir structurer un discours argumenté
- savoir sélectionner et confronter diverses sources lors d'une recherche documentaire

Poursuites d'études

Parcours Lettres / Anglais des Masters Arts, Lettres, Civilisations (ALC) et Langues, Littératures, et Civilisations étrangères et régionales (LLCER)

La Licence Lettres-Langues peut se poursuivre, selon la même logique pédagogique, dans le parcours Lettres-Anglais que proposent conjointement le Master Arts, Littératures, Civilisations (ALC) et le Master Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales (LLCER) - Anglais.

Autres possibilités

La Licence Lettres-Langues peut être prolongée, parfois après validation d'acquis (VA), dans les Masters suivants :

- Master Lettres modernes (en dehors du parcours spécifique Lettres-Langues)
- Master Langues, Littératures et Cultures étrangères et régionales : en Allemand, Anglais (en dehors du parcours spécifique Lettres-Langues/Anglais), Espagnol et Italien
- Master Français Langue Étrangère
- Masters de Médiation culturelle et/ou de Communication internationale
- Masters liés au patrimoine

La Licence Lettres-Langues constitue également une base solide pour les formations de traducteur-interprète (divers instituts en Europe).

Attention pour l'Agrégation de Lettres modernes

La formation ne comportant pas d'enseignement obligatoire du latin (ni du grec), les étudiant.e.s diplômés de la Licence Lettres-Langues ne sont pas, a priori, préparés pour se présenter au concours de l'Agrégation de Lettres modernes, qui comprend une épreuve de version en langue ancienne. Toutefois, les étudiants de Lettres-Langues peuvent, dès la L1, suivre des cours de latin

en candidat libre, cours qu'ils pourront poursuivre en L2 et en L3, ce qui devrait leur permettre d'acquérir une formation en latin d'un niveau équivalent à celui des étudiants de lettres modernes.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

- Formation Enseignement
- Edition Documentation
- Culture Patrimoine
- Communication Médias
- Audiovisuel Multimédia

ADMISSION

La formation s'adresse à des candidat.e.s en formation initiale issus des séries générales du baccalauréat (ES, L, S) ayant un très bon niveau en français et en allemand, et un intérêt pour tout ce qui touche aux identités culturelles, aux systèmes politiques et à la sociologie des pays concernés.

Niveau(x) de recrutement

Bac, Bac +1, Bac +2.

Formation(s) requise(s)

Pour entrer en L1 : Baccalauréat général, avec un très bon niveau en LV1.

Accès

Accès de droit

Pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en Licence Lettres-Langues à Nantes ou dans une autre université française :

- au 2^e semestre de la L1 pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en L1 (Lettres-Langues) au 1^{er} semestre
- en L2 Lettres-Langues pour des étudiant.e.s titulaires d'une L1 Lettres-Langues
- en L3 Lettres-Langues pour des étudiant.e.s titulaires d'une L2 Lettres-Langues

Accès sur décision de la commission pédagogique (validation des acquis)

Pour :

- les étudiant.e.s d'autres universités de divers cursus
- les étudiant.e.s désireuses ou désireux de prendre ou reprendre un cursus universitaire après une expérience professionnelle et/ou après une mobilité à l'étranger
- les étudiant.e.s en formation continue
- les étudiant.e.s titulaires d'autres diplômes français ou étrangers de niveau équivalent
- les étudiant.e.s titulaires de l'examen spécial d'entrée à l'université. Dans ce cas, une certification du niveau en langue étrangère, conforme au CERCL, peut être exigée au niveau B2.

Réorientation en cours de cursus

Réorientation de droit

- au terme de la L1 de Lettres-Langues validée vers la L2 de Lettres modernes
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 de Lettres modernes

Réorientation après une validation d'acquis

- au terme de la L1 de Lettres-Langues validée vers la L2 de langue de spécialité (Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien)
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 de langue de spécialité (Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien)
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L2 de Lettres modernes
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 des Sciences de l'éducation
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 des Sciences du langage

Inscriptions pédagogiques

Les étudiant.e.s de la Licence Lettres-Langues – Allemand, Anglais, Espagnol, Italien s'inscrivent obligatoirement dans le Département d'Allemand, Anglais, Espagnol, Italien.

Les TD compatibles avec l'emploi du temps général des étudiants de Lettres-Langues sont marqués d'un astérisque, mais si l'emploi du temps particulier à chaque langue le permet, il est possible de suivre un autre TD au choix.

Semestre 5 / Lettres

UEF 52 - Littérature française XIX^e-XXI^e siècles

Cette UE comprend 2 cours : Le CM « Modernité et avant-gardes » et un TD.

1. Modernité et avant-gardes (XIX^e-XX^e siècles)

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

Après une brève réflexion d'ensemble portant sur la notion de modernité (approchée à partir de l'œuvre de Baudelaire) et sur celle d'avant-garde (envisagée comme procédant du désir de conduire une triple révolution qui soit à la fois poétique, politique et théorique) le cours proposera un parcours à travers l'histoire des principales avant-gardes littéraires françaises du XIX^e et du XX^e siècles : romantisme, naturalisme et symbolisme, surréalisme, Nouveau Roman et structuralisme.

Programme

- Victor Hugo, Préface de *Cromwell*
- Charles Baudelaire, *Le peintre de la vie moderne*
- Emile Zola, *Le roman expérimental*
- André Breton, *Manifestes du surréalisme*
- Alain Robbe-Grillet, *Pour un nouveau roman*
- Roland Barthes, *Leçon*.

Professeur.e(s)

M. Forest

2. TD

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Un TD à choisir parmi :

– Naturalisme et modernité (1 groupe)

Description

Si les écrivains naturalistes ont le sentiment d'appartenir à une avant-garde littéraire repensant la littérature, ils ne sont pas forcément reconnus (par la critique, ou même l'histoire littéraire) comme des écrivains avant-gardistes. Le programme de ce TD interrogera le rapport du naturalisme à la modernité et à l'idée d'avant-garde à travers deux œuvres à la fois proches par la proximité de leurs auteurs, les thèmes abordés et distinctes par le genre qu'elles illustrent : pour l'une, le poème en prose, s'inscrivant dans l'héritage de Baudelaire ; pour l'autre, le roman du peuple, présenté par Zola comme un « travail purement philologique ».

Programme

- J.-K. Huysmans, *Le Drageoir aux épices* suivi de *Croquis parisiens*, coll. Poésie Gallimard. (Nous n'étudierons que *Croquis parisiens*)
- E. Zola, *L'Assommoir*, GF Flammarion

Professeur.e(s)

Mme Pierre

– **André Breton et Raymond Queneau (1 groupe)**

Description

Dans *Nadja*, André Breton questionne les frontières du romanesque, puisant directement la matière de son texte dans son quotidien intime. Il s'agit d'une œuvre fondamentale pour aborder le surréalisme. L'étude du roman à clef de Raymond Queneau viendra compléter comme en contrepoint cette étude.

Programme

- André Breton, *Nadja*, Gallimard, coll. Folio
- Raymond Queneau, *Odile*, Gallimard, coll. L'Imaginaire

Professeur.e(s)

M. Allain

– **Avec Louis Aragon : du symbolisme au surréalisme* (1 groupe)**

Programme

- Louis Aragon, *Anicet ou le panorama*, roman, « Folio », Gallimard.
- Louis Aragon, *Le Paysan de Paris*, « Folio », Gallimard

Professeur.e(s)

M. Forest

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

1 ^{ère} session						2 ^e session					
régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
TD		CM		CM				CM et		CM et	
30%		30% 2h		30% 2h				TD		TD	
		TD		TD				100%		100%	
		40% 4h		70% 4h				3h		3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 53 - Littérature comparée : l'Europe littéraire 1

Cette UE comprend 2 cours : Le CM « L'Europe littéraire 1 » et un TD.

1. L'Europe littéraire : littérature et arts en Europe du Moyen Âge aux Lumières

Horaire

18 h CM / 1 h 30 par semaine

Description

Le cours est fondé sur des actes fondamentaux de la vie intellectuelle de toute civilisation (parler, croire, etc.), mais dont la modalité particulière qu'ils ont pris en Europe a contribué à façonner l'identité européenne, une identité toujours en devenir. À chacun de ces actes correspond une problématique que nous développerons en l'illustrant plus particulièrement à l'aide de quelques figures européennes emblématiques (focus).

Séances

Parler : Les différentes langues parlées en Europe renvoient à une origine commune théorique (l'indo-européen) et forment des sous-ensembles linguistiques (comme celui des langues romanes), qui contribuent à organiser l'identité culturelle des Européens. Focus : La Tapisserie de Bayeux (XI^e s.).

Croire : La religion chrétienne constitue le ciment culturel initial, mais connaît ainsi une relative diversité (voie orthodoxe, voies protestantes). Focus : La Basilique de Saint-Denis (V^e-XIII^e s.) – Andreï Roublev, *La Trinité, ou Philoxénie d'Abraham* (XIV^e s.) – Agrippa d'Aubigné, *Les Tragiques* – Johann-Sebastian Bach, *La Passion selon Matthieu* (1729), n° 24-27 (versets 26 et 27).

Aimer : La « courtoisie », célébrée dans la lyrique occitane, s'impose comme modèle idéal pour réguler les relations inter-humaines, entre les hommes et les femmes en particulier. Focus : Les poèmes des troubadours et des trouvères (Jaufré Rudel, Bernard de Ventadour, Gace Brulé, Raoul de Soissons, Conon de Béthune, Giraut de Borneil, Walther der Vogelweide, etc.).

Réinventer : Les Renaissances (italienne et flamande) constituent le moment fondateur de la modernité européenne, mettant l'homme et l'individu au centre du monde, qui se trouve alors réinventé. Focus : Boccace, *Le Décaméron* (1349-1353) – Geoffrey Chaucer, *Canterbury Tales* (XIV^e s.) - Léonard de Vinci (1452-1519) - Albrecht Dürer (1471-1528).

Critiquer : L'examen des savoirs et des idéologies du passé ou du temps présent devient une force de progrès scientifique et intellectuel. Focus : Érasme, *L'Éloge de la folie* (1509) – Thomas More, *Utopia* (1516) - Montaigne, « Les Cannibales » (*Essais*, 1592) – Bayle, *Dictionnaire historique et critique* (1697) - Milton, *Pour la liberté d'imprimer sans autorisation ni censure* (1644) - Voltaire, *Traité sur la tolérance* (1763).

Jouer : La période baroque se passionne autant qu'elle s'inquiète du jeu des apparences et des illusions, dans la peinture, l'architecture, la sculpture et la littérature. Focus : Le Bernin - Le Caravage - Corneille, *L'illusion comique*.

Ordonner : Le classicisme se caractérise par la recherche de l'ordre dans les arts comme dans l'espace politique. Focus : Jardins de Versailles - *L'Encyclopédie*.

S'émouvoir : À partir du XVIII^e siècle, la sensibilité triomphe dans la vie et dans les arts : opéra, roman et peinture. Haendel - Gluck – Greuze - Richardson, *Pamela* - Marivaux, *La Vie de Marianne* – Rousseau, *La Nouvelle Héloïse* – Goethe, *Les Souffrances du jeune Werther*.

Programme

Les étudiants devront lire 3 livres qui leur permettront d'approfondir le cours.

Ouvrages à lire pour les étudiants de L3

- Montaigne, *Essais*, III, ch. VIII : « De l'art de conférer » (1588)
- Calderón, *La Vie est un Songe* (1635)
- Tzvetan Todorov, *Éloge du quotidien. Essai sur la peinture hollandaise du XVII^e siècle* (2009)

Ouvrages à lire pour les étudiants du Parcours Europe L1

- Shakespeare, *Le Songe d'une nuit d'été* (1595)
- Mary Wollstonecraft, *Défense des droits des femmes* (1792)
- Jean-Philippe Postel, *L'affaire Arnolfini. Les secrets d'un tableau de Van Eyck* (2016)

Professeur.e(s)

Philippe Postel

2. Un TD

Horaire

30 h TD / 2 h 30 par semaine

Un TD à choisir parmi :

– **Salomé, mythe fin-de-siècle* (1 groupes)**

Description

Archétype de la femme fatale, image vivante de la séduction, Salomé occupe une place de choix dans la galerie des figures féminines célébrées par l'art et la littérature du XIXe siècle. L'histoire de Salomé est bien connue : dans le Nouveau Testament, Salomé est cette princesse juive qui danse à la cour d'Hérode et qui séduit le roi, avant de lui demander, sur le conseil de sa mère, la tête de saint Jean Baptiste. Mais le mythe artistique et littéraire qu'a suscité la jeune fille dépasse de très loin les données bibliques. Parmi cent autres, Flaubert, Mallarmé, Moreau, Laforgue, Wilde, Lorrain, Strauss, ont cédé au charme de cette princesse à la fois séduisante et destructrice. A l'origine de multiples évocations artistiques, objet de tous les fantasmes masculins, comment la Salomé issue des Évangiles a-t-elle pu susciter une telle fascination dans l'Europe de la fin du siècle ? Et, surtout, quels ont été les enjeux littéraires et esthétiques de sa représentation ?

Programme

- G. Flaubert, *Hérodias* [1877], Paris, Mille et une nuits, 2000.
- J.-K. Huysmans, *À Rebours* [1884], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1998 (chapitre V).
- J. Laforgue, *Moralités légendaires* [1886], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2002 (chapitre « Salomé »).
- S. Mallarmé, *Hérodiade* [1864-1898], in *Poésies*, Paris, Le Livre de Poche, 2005 (photocopies fournies)
- O. Wilde, *Salomé* [1892], Paris, Flammarion, coll. « GF bilingue », 1993

Professeur.e(s)

M. Claudel

– **Du lyrisme et de l'action poétique au XX^e siècle (1 groupe)**

Description

Nous interrogerons conjointement trois auteurs phares couvrant le XX^e et le début du XXI^e siècle, de langue respectivement espagnole, française et arabe, autour d'une double articulation, le « lyrisme » et « l'action » - autrement dit la nature personnelle, intime, du geste poétique et ses effets concrets, les aspects où l'on peut constater, de la part de poètes confrontés à la catastrophe historique, une volonté d'implication ou d'engagement. Existe-t-il une forme d'action propre à la poésie ? Quel rapport le « moi » poétique, individuel, entretient-il avec autrui ou avec le « nous » collectif ? Le lyrisme (dans son sens le plus subjectif) peut-il survivre à l'engagement d'un poète, à sa décision de servir un groupe par la lutte (on rappellera ici les mots cruels de B. Péret sur la poésie clandestine française pendant la guerre 1939-45, qui, selon lui, « ne dépasse pas le niveau lyrique de la publicité pharmaceutique » !) ? « En temps de détresse » (Hölderlin), l'action de la poésie est-elle nécessaire ou dérisoire ? Autant de questions qui se dégagent et qui seront richement illustrées par la parole et le vécu des auteurs du corpus : Federico García Lorca plongé dans l'Espagne troublée de la fin des années 1920, René Char, chef de maquis durant l'Occupation allemande, Mahmoud Darwich confronté après 1948 à la perte de sa patrie palestinienne. Il s'agira de voir en quoi ces trois trajectoires sont susceptibles de nouer entre elles un dialogue fécond sur la fonction et les pouvoirs de la poésie lyrique en lien avec le désir d'action ou d'engagement politique.

Programme

- F. Garcia Lorca, *Romancero gitan*, in *Poésie II*, trad. A. Belamich, Poésie Gallimard, 1961.
- R. Char, *Fureur et Mystère*, Poésie Gallimard, 1967.
- M. Darwich, *La terre nous est étroite et autres poèmes*, trad. E. Sanbar, Poésie Gallimard, 2000.

Professeur.e(s)

Mme Lombez

- L'aventure (1 groupe)

Description

On examinera comment et pourquoi des auteurs ont fait le récit des aventures d'un personnage, aventures que ceux-ci ont personnellement vécues parfois ; comment et pourquoi l'exploration de l'inconnu invite finalement le lecteur à réfléchir sur l'être humain et sur le monde.

Programme

- Homère, *L'Odyssée*, traduction de Philippe Jacottet, Éditions La Découverte, 2004. On pourra le lire en intégralité ; ce sont les chants I, les chants V à XIII inclus et le chant XXIV qui seront étudiés.
- Joseph Conrad, *Au cœur des ténèbres*, Éditions GF, 2017.
- Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Éditions Gallimard, collection Folio, 2017. On pourra le lire en intégralité, ce sont les chapitres consacrés à l'Afrique (page 111 à page 183) qui seront étudiés.

On pourra utilement lire d'autres romans d'aventure, par exemple ceux de Joseph Conrad : *La folie Almayer*, *Un avant-poste du progrès*, *Jeunesse*, *Lord Jim*, *Fortune* ou bien des romans de Jules Verne, de Fenimore Cooper, de Jack London, ...

On pourra consulter l'ouvrage de Sylvain Venayre, *La gloire de l'aventure, Genèse d'une mystique moderne, 1850-1942*, Paris Aubier, 2002, le dossier « Romans d'aventures » que celui-ci a publié en ligne sur Encyclopedia Universalis, ainsi que les travaux de Matthieu Letourneux : *Le roman d'aventures, 1870-1930*, Presses Universitaires de Limoges, 2010.

La lecture du court essai de Wladimir Jankélévitch, *L'aventure, l'ennui, le sérieux*, 1963, permettra d'approfondir la réflexion sur un plan philosophique.

Professeur.e(s)

M. Nicolas

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

1 ^{ère} session						2 ^e session					
régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
		CM		CM				CM et		CM et	
TD		30% 2h		30% 2h				TD		TD	
40%		TD		TD				100%		100%	
		30% 4h		70% 4h				3h		3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 54 - Compétences transversales

Cette UE comprend, 2 éléments constitutifs (EC) : « Histoire de la langue française » et « Grammaire »

1. EC 1. Histoire de la langue française

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Cet enseignement propose un panorama des principales évolutions du français, en partant du latin pour arriver à l'époque contemporaine. Qu'est-ce que « la langue française » ? Y a-t-il un ou des français ? Que signifient les appellations d' « ancien français », de « moyen français », de « français classique » et de « français moderne » ? Comment la prononciation et l'orthographe ont-elles changé au fil des siècles ? La perspective adoptée sera diachronique : il s'agira de saisir les différents états d'une langue, en regard des évolutions politiques, sociales et géographiques qui ont marqué le(s) territoire(s). Une telle approche implique aussi de prendre en considération les langues avec lesquelles le français est en contact : d'où viennent les emprunts lexicaux ? comment expliquer certaines spécificités du français par rapport aux autres langues romanes ? Le cours, qui s'étend sur deux semestres, s'appuiera sur des études de textes allant du Moyen Âge à nos jours : écrits littéraires, édits, réflexions métalinguistiques, journaux, enregistrements sonores... L'enjeu est de développer les capacités d'analyse des étudiants sur les plans de la morphologie, de la syntaxe et du lexique : le travail d'identification et d'étude des phénomènes ira de pair avec un effort de contextualisation historique.

Cet enseignement s'adresse notamment aux étudiants qui envisagent des projets professionnels comme le professorat des écoles, l'édition, l'animation, les concours administratifs, les métiers de la communication et de la culture etc... En revanche, il ne prépare pas spécifiquement aux concours du Capes et de l'Agrégation de Lettres modernes ou classiques. Une bibliographie sera distribuée au début du cours.

Professeur.es

Mme Orlandi

2. EC 2. Grammaire

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Description

Cet enseignement vise à développer les compétences morpho-syntaxiques et plus largement linguistiques, dans une perspective descriptive. L'objectif est d'acquérir un vocabulaire métalinguistique précis et de pouvoir le mobiliser en contexte : chaque séance de grammaire privilégiera un aller-retour entre la théorie (acquisition des notions) et la pratique (repérage textuel et analyse des occurrences). Le semestre sera consacré à l'étude du groupe verbal et de la phrase complexe. Une connaissance des fondamentaux (classes grammaticales, fonctions syntaxiques) est attendue, de même qu'une connaissance du groupe nominal (les notions de déterminant, de nom et d'expansion du nom doivent, a minima, être acquises).

Savoir conjuguer les verbes est un pré-requis pour ce cours. La consultation régulière d'un ouvrage de type Bescherelle peut aider celles et ceux qui ne seraient pas encore à leur aise avec l'emploi de certains temps ou de certains modes.

Programme

Il sera important de vous procurer une grammaire afin de réviser les notions déjà abordées, mais aussi de préciser et d'approfondir le travail fait en classe. La *Grammaire graduelle du français* (Grévisse de l'étudiant, De Boeck) de Cécile Narjoux peut constituer un bon manuel de référence. Pour celles et ceux qui voudraient s'entraîner avec des exercices corrigés, le recours à un manuel mêlant théorie et pratique peut être utile : par exemple, les *Trente-cinq questions de grammaire*

française (Armand Colin) de Florence Mercier-Leca. Une bibliographie plus étoffée sera donnée en début de cours.

Professeur.es

Mme Charrier

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session							
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.			
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.			
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Histoire de la langue française	60%		40%	2h			100%	2h			100%	2h		
Grammaire	60%		40%	2h			100%	2h			100%	2h		

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Cours de latin

Se renseigner auprès du Département de Lettres anciennes.

Semestre 5 / Anglais

HCA5-1 - Langue 1

Cette UE comprend 2 cours : « Version » et « Creative Writing ».

1. Version

Horaire

24 h TD / 2 h par semaine

Professeur(e)(s)

Françoise Tusques-Venisse

2. Creative Writing

Horaire

12 h TD / 1 h par semaine

Description

This course is meant to introduce students to different aspects of creative writing and advanced composition. Instruction will focus on specific theme-based writing genres that we will explore together in order to learn about the various elements of language, structure, and style that go into a piece of writing. The composition genres proposed in this course are articulated along three axes:

- Narrating the self • Writing a fictional diary entry
- First-person narrative of a formative personal experience • Compositions that feature a combination of first-person narration, reported speech, and free indirect discourse
- Characterization: identity and experience
- Narratives/Compositions that describe a character's personal, regional, or cultural background and its effect on his or her world vision, life, and professional choices
- Narratives/Compositions that revolve around childhood experiences and their importance in shaping self-image and identity
- Narratives/Compositions that revolve around educational experiences: assessing the role and value of high school and university—their influence on one's world vision and cultural practices, self-discipline and sense of purpose, career orientation and life choices
- Setting and description
- Narratives/Compositions that describe a given place and its emotional impact (setting and mood)
- Narratives/Compositions that focus on local-color realism
- Narratives/Compositions that explore and experiment with potential connections between flash fiction and the descriptive sketch (writing a series, interconnected or not, of flash stories)

Classroom work on the above axes will be organized in teams of 4 or 5 students. Starting with the first class, students are invited to work together to form the team in which they will be working during the whole semester. Starting with our discussions during the first and second classes, each individual team selects ONE thematic axis and develops its project on the basis of the compositional and stylistic specificities of the axis selected. The work of each team consists in elaborating a composition based on the selected axis, starting with the first stage of the project—brainstorming and planning—and concluding with the final stage: proofreading the finished composition and eventually publishing it online (*).

Throughout this process, the students will be supported and assisted by their fellow students and the teacher. Most of the classroom experience will therefore revolve around concrete aspects of planning and brainstorming, composition, drafting, and copy-editing. We will frequently work on correcting the various projects as they evolve through the composition process—tackling specific

problems of grammar, style, and structural organization. Throughout the process, the teacher will be available to tutor and assist the students— in class as well as online or during his office hours. Theoretically, the duration of the writing project is twelve weeks. Validation of this class is based on Contrôle Continu (CC). Therefore, while the composition is an important element in the validation process, other aspects of classroom activity will determine final grade attribution.

(*) This process may include uploading your composition on Young Blood, the student writing platform of the English Department.

Length of your final composition project: 2000 words (maximum)-800 words (minimum).

Professeur(e)(s)

Salah El Moncef

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

HC5-2 - Langue 2

Cette UE comprend 2 cours : « Linguistique énonciative 1 » et « Langue orale ».

1. Linguistique énonciative 1

Horaire

12 h CM et 12 h TD / 2 h par semaine

Description

This course aims at introducing the linguistic analysis of texts taking into account the different markers. Taking the example of different types of text typologies, journalistic and literary, we will show that linguistic markers draw distinctive constraints of the text typology.

The focus of this class will be the presentation of the different enunciative levels and the setting of different narrative forms.

Bibliography

- J. Bouscaren et J. Chuquet, Grammaire et textes anglais, guide pour l'analyse linguistique, Gap, Ophrys, 1987
- J. Bouscaren, S. Persec *et al.*, *Analyse grammaticale dans les textes*, Gap, Ophrys, 1998
- E. Gilbert, « La théorie des opérations énonciatives d'Antoine Culioli », in P. Cotte *et al.*, *Les théories de la grammaire anglaise en France*, Chapitre III, Paris, Hachette, 1993

Professeur(e)(s)

Catherine Collin

2. Langue orale

Horaire

12 h TP / 1 h par semaine

Description

This course proposes conversation classes with *lecteurs/lectrices* (English-speaking graduate students from various countries with whom the English Department has established exchange links.)

Students will focus on text and image analysis and will analyse and compare texts and images on a particular theme.

Students are expected to take every opportunity both within the classroom and in their everyday lives, to practise their spoken English

Professeur(e)(s)

Lecteurs et lectrices anglophones

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

HCA5-3 - Culture

Cette UE comprend 2 cours : « *Civilisation : United States* » et « *Civilisation : United Kingdom* ».

1. *Civilisation: United States (From the Reagan Years to the Present)*

Horaire

6 h CM et 12 h TD / 1 h 30 par semaine

Description

We can wonder whether the US and the UK in the last 40 years have managed to renew the democratic model or whether they have transformed it so deeply that this concept is no longer meaningful. In other words, is democracy still a valid concept to understand contemporary British and American societies? Has society been transformed into a plutocracy as Nader suggested in 2000 (“A Crisis of Democracy”) or a more transparent system thanks to open source governance?

- The Disuniting of America: minority perspectives and identity politics versus the New Right – The Reagan Years
- Globalization: US soft imperialism or the birth of a global democracy? – The Clinton years
- Closing the “democracy gap” at home and abroad? – The George W. Bush years
- Renewed Democracy or failed democracy in a time of crisis? (the return of participatory democracy?) The Obama years

Bibliography

- Frank Thomas, *What’s the Matter with Kansas? How Conservatives Won the Heart of America*, New York, Holt McDougal, 2005
- Dworkin Ronald, *Is Democracy Possible Here*, Princeton & Oxford, Princeton University Press, 2006
- John M. Faragher et al., *Out of Many: A History of the American People*, Upper Saddle River NJ, Prentice Hall, 2003 (available at the campus library, compulsory)
- Gerald M. Pomper et Marc D. Weiner (eds), *The Future of American Democratic Politics*, New Brunswick, New Jersey & London, Rutgers University Press, 2003.
- Cornel West, *Democracy Matters*, New York, Penguin Press, 2004
- Zinn Howard, *A People’s History of the United States from 1492 to the Present*, HarperCollins, 2003 (available at the campus library, recommended)

Professeur(e)(s)

Ambre Ivöl

2. *Civilisation: United Kingdom (from the Blair years to the present day)*

Horaire

6 h CM et 12 h TD / 1 h 30 par semaine

Description

The changing role of the British Parliament: the rise of a ‘presidential style’ and the role of spin doctors and special advisors; the reform of the House of Lords.

Devolution and the British state: the challenges of multi-level politics; the English Question; new forms of local/regional governance.

Democracy and participation: reconnecting voters with politics; electoral reform; referendums.

The 2015 British general election and beyond: a Disunited Kingdom?; the impact of the Scottish independence referendum; Human Rights in the UK; the in/out referendum on EU membership.

Selected bibliography

- Tony Blair, *A Journey*, London, Hutchinson, 2010
- Vernon Bogdanor, *The New British Constitution*, Oxford, Hart Publishing, 2009
- Vernon Bogdanor, *The Coalition and the Constitution*, Oxford, Hart Publishing, 2011
- Simon Jenkins, *Thatcher and Sons: a Revolution in Three Acts*, London, Penguin, 2007
- Anthony Seldon, *Blair’s Britain 1997-2007*, Cambridge, CUP, 2007
- Anthony Seldon, Mike Finn (eds), *The Coalition Effect - 2010-2015*, Cambridge, CUP, 2015

Professeur(e)(s)

Annie Thiec

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

Semestre 6 / Lettres

UEF 61 - Littérature française XVII^e – XVIII^e siècles

Cette UE comprend 2 cours : Le CM « Littérature française », et un TD.

1. Le CM : Littérature française XVII^e-XVIII^e siècles

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

C'est à la question des spectacles que vont s'intéresser cette année les cours de littérature française des XVII^e – XVIII^e siècles. On pense évidemment d'abord au théâtre, dont de multiples formes se développent au fil du siècle : comédies et farces, pastorales et tragi-comédies, tragédies et pièces à machine, tragédies en musique et opéra... Les genres varient en fonction des règles que tentent d'imposer les théoriciens, mais souvent aussi en fonction des goûts du public et d'impératifs économiques.

Notre exploration des arts du spectacle au XVII^e siècle ne sera donc pas seulement l'occasion de faire le point sur la dramaturgie des auteurs du Grand Siècle, mais s'interrogera également sur les conditions de représentation, les salles et les décors, le fonctionnement des troupes et le jeu des acteurs. En dehors des salles, le spectacle existe dans bien des espaces, des plus prestigieux (ballets de cour, spectacles équestres, pompes funèbres, entrées royales, fêtes données à l'occasion de grands événements du règne, ou simplement pour le plaisir du souverain) aux plus populaires (troupes ambulantes, foires, collèges jésuites...).

Quant au théâtre du XVIII^e siècle, c'est un théâtre que l'on croit connaître parce que tous les programmes de lycée abordent un jour Marivaux et Beaumarchais, même superficiellement. Mais on ignore que ce siècle a vu se jouer une redoutable guerre des théâtres, déclenchée par les théâtres officiels, la Comédie-Française (détentrice du « privilège », sorte de monopole), la Comédie-Italienne et l'Académie royale de musique. Comment faire du théâtre ailleurs à Paris ? Nous aborderons l'essor des théâtres de la Foire, leurs multiples façons de contourner les interdits (monologue, pantomime, écriteaux, marionnettes...) et l'apparition de nouvelles formes dramatiques, liées à la danse et à la musique. Nous évoquerons aussi le développement du théâtre de boulevard et celui du théâtre de société.

Programme

- P. Pasquier et A. Surgers, *La Représentation théâtrale en France au XVII^e siècle*, Colin, 2011
- David Trott, *Théâtre du XVIII^e siècle. Jeux, écritures, regards*, Éditions Espaces 34, 2000

Professeur.e(s)

Mme Grande
Mme Rubellin

2. Un TD

Horaire

24 h TD / 2 h par semaine

Un cours parmi :

- **Littérature XVII^e siècle (1 groupe)**

Description

En lien avec le CM sur les spectacles, ce TD fait le choix d'étudier non pas une pièce du répertoire, mais un roman qui constitue un témoignage à la fois très éclairant et irrésistiblement truculent sur la vie des troupes itinérantes de théâtre au XVII^e siècle : *Le Roman comique* de Paul

Scarron. Écrit par un auteur qui avait connu de grands succès avec ses comédies, *Le Roman comique* met en scène les aventures romanesques des comédiens et comédiennes, et permet de connaître leurs conditions de vie et de travail, leur répertoire, leur réputation, etc. Paru en 1651 pour la première partie (vingt-trois chapitres) et 1657 pour la seconde (vingt chapitres), *Le Roman comique* est resté inachevé ; mais, tel qu'il est, il n'en constitue pas moins un des plus plaisants romans comiques, au point que Théophile Gautier l'a abondamment pillé pour son *Capitaine Fracasse* (1863).

Professeur.e(s)

Mme Grande

– **Auteurs et spectateurs : innovations dramatiques du XVIII^e siècle* (1 groupe)**

Description

En lien avec le CM sur le spectacle, nous nous attacherons à présenter un visage des spectacles au XVIII^e plus bigarré que l'image traditionnelle en étudiant plusieurs genres. Le cours sera l'occasion de réfléchir non seulement à l'évolution des spectacles et à l'inventivité dramaturgique, mais aussi au rôle des spectateurs d'après des extraits de romans, de correspondance, d'anecdotes dramatiques. Quelles interactions avaient-ils avec les autres spectateurs ? avec les acteurs ? quelles règles de sociabilité devaient-ils suivre ? Nous verrons comment tirer parti de gravures et de plans de théâtres pour mieux comprendre l'espace des lieux de représentation et leurs enjeux sociaux.

Programme

Une pièce par monologue, Piron, *Arlequin Deucalion*

http://www.theatre-classique.fr/pages/pdf/PIRON_ARLEQUINDECALION.pdf

Un des tout premiers opéras-comiques, *La Matrone d'Ephèse* de Fuzelier

Une parodie d'opéra : *Atys travesti* de Carolet

Une pièce à tiroir : *L'Oracle muet* de Le Sage et d'Orneval

Une parade, *Jean-Bête à la Foire* de Beaumarchais

Les pièces étudiées sont toutes courtes et seront mises en ligne, vous n'avez pas de livre à acheter (sauf pour Beaumarchais : vous trouverez *Jean Bête à la Foire* après le *Barbier de Séville* dans l'édition de J. Scherer, Folio classique).

Professeur.e(s)

Mme Rubellin

– **Cours à préciser (1 groupe)**

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature française XVII ^e -XVIII ^e siècles	TD		CM		CM				CM et TD		CM et TD	
	30%		30% 2h		30% 2h				100%		100%	
			TD		TD				3h		3h	
			40% 4h		70% 4h							

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 63 - Littérature comparée, l'Europe littéraire 2

Cette UE comprend 2 cours : Le CM « Littérature comparée, l'Europe littéraire 2 » et un TD.

1. Le CM : Littérature comparée, l'Europe littéraire 2 - Europe littéraire et histoire culturelle : les villes qui ont « fait » la culture européenne

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

Cet enseignement se propose de s'articuler, pour la période allant du XIX^e siècle à nos jours, comme un parcours autour de villes qui ont été de grands lieux de culture (ex : Weimar et le romantisme allemand, Londres victorienne, Vienne 1900, le Paris des Surréalistes, etc.). Cela permettra d'étudier dans une perspective interdisciplinaire les mouvements littéraires, mais aussi artistiques au sens large (peinture, musique) qui les ont traversés. Pour chaque ville seront choisis un ou deux auteurs principaux représentatifs de la période donnée (ex : Goethe et Schiller pour Weimar, Pouchkine et Gogol pour Saint Pétersbourg, Balzac et Stendhal pour Paris, Kafka pour Prague, Joyce pour Dublin, Berlin pour Döblin, V. Woolf pour Londres, etc.). Des documents iconographiques et/ou musicaux seront présentés en illustration d'une époque ou d'un courant (W. Turner, C. D. Friedrich, Delacroix, Schubert, pour la période romantique, l'opéra wagnérien, Schiele et Kokoschka pour l'expressionnisme allemand, Magritte, Dali, pour le surréalisme, etc.).

Sélection bibliographique

- C. Fourier-Kiss, *La ville européenne dans la littérature fantastique au tournant du siècle (1860-1915)*, L'Age d'Homme, 2007.
- F. Claudon, *Les grands mouvements littéraires européens*, A. Colin, 2005.
- J. Lavaud, *Grands courants artistiques et esthétiques depuis la Renaissance*, Ellipses, 1996.
- J. Scholl, *Romans du XX^e siècle*, La Martinière, 2006.
- *Les Villes d'Europe, inspiratrices des écrivains. Actes du colloque de Strasbourg, 24-25-26-27 août 1989*, Pierron, 1990.
- *Lettres Européennes – Histoire de la littérature européenne*, Hachette, 1992.
- M. Bradbury (éd.), *The Atlas of Literature*, De Agostini éd., 1996.
- P. Weber, *Histoire de l'art et des styles*, Libro, 2005.
- R. Robert, *Les mouvements littéraires en Europe (XVI^e XVIII^e s)*, PUF, 2003.
- *Vingt et unièmes assises de la traduction littéraire (Arles 2004) : Les villes des écrivains*, Actes Sud, 2005.
- Compagnon, J. Seebacher, *L'Esprit de l'Europe – Dates et lieux*, Flammarion, 1993.
- *L'Europe surréaliste – contributions au colloque de Strasbourg (1992)*, H. Béhar (éd.), in *Mélusine*, n° 14, L'Age d'Homme, 2000.
- H. et G. Menegaldo, *Les imaginaires de la ville : entre littérature et arts*, PU Rennes, 2007.
- M. C. Kerbrat, *Leçon littéraire sur la ville*, PUF, 1995.
- *Précis d'histoire européenne, XIX^e-XX^es.*, A. Colin, 2003.
- J. Dugast, *La vie culturelle en Europe au tournant des XIX^e et XX^e siècles*, PUF, 2001.

SUDOC

- *Villes et écrivains : Berlin, Munich, Venise*, Publications de l'Institut d'allemand, Asnières, 1999.
- *Paris et le phénomène des capitales littéraires*, Université Paris IV, 1986.
- *Les 30 capitales européennes par leurs grands écrivains*, Le Nouvel Observateur, 1992.
- F. Braunstein-Silvestre, *Panorama de la littérature mondiale*, Ellipse, 1996.
- C. Charle (éd.), *Le temps des capitales culturelles européennes XVIII^e – XX^e s.*, Champ-Vallon, 2009.
- C. Charle, D. Roche (éd.), *Capitales culturelles. Capitales symboliques. Paris et les expériences européennes*, Publications de la Sorbonne, 2002.
- Th. Steinfeld, *In der grossen Stadt : die Metropole als kulturtheoretische Kategorie*, Francfort, 1990

Professeur.e(s)

Mme Lombeze

2. Un TD

Horaire

30 h TD / 2 h 30 par semaine

Un TD à choisir parmi :

– **Romans de mondes perdus (1 groupe)**

Description

Désir d'ailleurs, rêve d'exotisme, nostalgie des civilisations disparues : ce que l'on appelle les « romans de mondes perdus » – à mi-chemin entre le récit de voyage, le roman d'aventure, la *fantasy* ou la science-fiction – connurent un formidable essor entre fin du XIX^e siècle et l'entre-deux-guerres. Ces romans riches en péripéties portent sur la découverte d'un monde oublié, hors de l'espace connu, aux marges de la civilisation moderne : île abandonnée, jungle impénétrable, désert, banquise ou marécage... Nous en étudierons quatre grandes réalisations, pour saisir la fascination que purent exercer, parfois naïvement, les « mondes sauvages » : *Voyage au centre de la terre* (1864) de Jules Verne, exemple par excellence du récit de la « terre creuse » ; *She* (1887) de Henry Rider Haggard, où un groupe d'aventuriers découvre une tribu isolée au cœur de l'Afrique ; *The Lost World* d'Arthur Conan Doyle (1912), évoquant l'imaginaire des monstres préhistoriques ; *L'Atlantide* (1919) de Pierre Benoit, histoire d'une île mythique qui aurait été mystérieusement ensablée dans la haute Antiquité.

Programme

Une bibliographie plus précise sera distribuée lors du premier cours.

Professeur.e(s)

M. Claudel

– **Le voyage utopique aux XVII^e et XVIII^e siècles : fiction et réflexion* (1 groupe)**

Description

L'imagination et l'esprit critique ont partie liée : contester le réel, tel était leur programme commun dans la littérature dite « utopique » de la première modernité. Mais chez des auteurs aussi représentatifs que Cyrano, Swift et le danois Holberg, on est loin du militantisme aussi bien que de la théorie politique : avatar de la satire, le « voyage imaginaire » – céleste, maritime ou souterrain – permet de dénoncer des oppressions et des fanatismes évidents, mais il généralise l'ironie au point de décrédibiliser aussi les alternatives proposées par le récit. Il insinue des idées nouvelles, mais sans les accompagner de certitudes : les savoirs (l'astronomie, la géographie et la géologie, par exemple) sont convoqués pour avouer leurs limites, l'énigme des fins dernières ou les apories de la raison. La fantaisie viole le bon sens, mais elle le réhabilite parfois de manière inattendue. Loin d'être un régime de clarification et de transparence, l'utopie génère des langages opaques. L'allégorie prolifère, elle amuse, elle interroge surtout : le lecteur doit constamment *interpréter*, c'est-à-dire *philosopher*.

Programme

- Savinien Cyrano de Bergerac, *L'Autre monde*, éd. J. Prévot, Gallimard, « Folio Classique ».
- Jonathan Swift, *Les Voyages de Gulliver (Gulliver's Travels)*, éd. A. Tadié, Flammarion, « GF ».
- Ludvig Holberg, *Voyage souterrain de Nicolas Klimius (Niels Klimii Iter subterraneum)*, trad. M. de Mauvillon, Copenhague, Jacques Preuss, 1741.
- NB : Il s'agit dans le cas de Holberg de la traduction d'époque, téléchargeable gratuitement sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k822192.r=holberg.langFR>

Lectures complémentaires

On recommandera particulièrement la lecture de l'Utopie de Thomas More (par ex. dans l'édition récente de G. Navaud, Gallimard, « Folio Classique »), outre celle des précurseurs, d'autres « classiques » de la littérature utopique, ou d'œuvres modernes évoquées en cours.

A bilingual course

This course will be conducted both in French and in English (depending on the section, and on the mood). You don't need to have a high level in English and all students are welcome to enrol (not only Lettres-Langue), as long as they are ready to follow some parts of the course in English and have the basic skills to interact in this language. The level in English will NOT be assessed here (no grades). Like in real life, and in many professional contexts, you will not be judged for your grammatical mistakes, but encouraged to express your meaning through another language, in whatever way you can. The idea is to lead an experiment in Comparative Literature, which is a discipline that relies not only on reading foreign texts, but also on thinking about literature and commenting on it in different ways, following various critical styles, through many languages (not only French and English, but we may start with these !). Don't worry : we will not forget the « dissertation », the « commentaire de texte » and the like... You may choose what language you wish to read or write in when taking the exams.

Professeur.e(s)

M. Correard

– La guerre (1 groupe)

Description

On étudiera trois œuvres pour examiner comment des auteurs écrivent sur ce qui constitue une sorte de mythe, la guerre, pour parler de l'homme et de la société en mettant en valeur ce que révèlent les conflits sur ceux-ci.

Programme

- Eschyle, *Les Perses*, Éditions Gallimard, Collection Folio classiques, 2018.
- Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Éditions Gallimard, collection Folio, 2017 (les premiers chapitres consacrés à la guerre).
- Erich-Maria Remarque, *A l'ouest rien de nouveau*, Éditions Le livre de poche, 1973.

On pourra lire en complément, par exemple, *Compagnie K* de William March (Éditions Gallmeister), un roman récemment traduit qui évoque la première guerre mondiale du point de vue des soldats américains.

Professeur.e(s)

M. Nicolas

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature comparée Europe littéraire 2			CM 30% 2h TD 40% 4h		CM 30% 2h TD 70% 4h				CM et TD 100% 3h		CM et TD 100% 3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 64 - Compétences transversales

Cette UE comprend 2 EC (éléments constitutifs) : « Histoire de la langue française » et « Grammaire et stylistique ».

1. EC 1. Histoire de la langue française

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Description

Cet enseignement est la suite du cours d'histoire de la langue proposé au premier semestre : il traitera de la période qui va du XVII^e siècle à nos jours.

Professeur.e(s)

Mme Charles

2. EC 2. Grammaire et stylistique

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

Ce cours est le second volet du cours de « Grammaire et stylistique » du semestre 5. On poursuivra et prolongera ainsi le travail entamé dans l'UE 54 sur l'analyse attentive de la langue des textes littéraires, toujours en s'appuyant sur des corpus d'extraits de textes très variés..

Professeur.e(s)

Mme Charrier

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la langue française	100%			100% 2h		100% 2h				100% 2h		
Grammaire et stylistique	100%			100% 2h		100% 2h				100% 2h		

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Cours de latin

Se renseigner auprès du Département de Lettres anciennes.

Semestre 6 / Anglais

HCA6-1 - Langue 1

Cette UE comprend 2 cours : « Thème » et « Compréhension orale/restitution ».

1. Thème

Horaire

24 h TD / 2 h par semaine

Description

Ce cours aura lieu par tranche de 2h hebdomadaires. Les étudiants se préparent à la traduction en anglais d'un texte littéraire français. Il s'agira d'abord d'analyser la qualité littéraire du texte source, pour déterminer comment rendre au mieux les effets du texte dans la langue d'arrivée, mais aussi de se donner les moyens et les connaissances en anglais d'effectuer de manière satisfaisante ces traductions.

La difficulté des traductions en L3 est très supérieure à celles de L2, et les étudiants doivent sans attendre effectuer le travail sur la langue qui s'impose. En outre, une amélioration du niveau de langue leur sera profitable dans toutes les matières où ils rédigent en anglais.

Ce travail se décompose globalement en quatre domaines complémentaires :

- Pratique régulière de la traduction, d'une part en effectuant régulièrement les traductions demandées en cours par les enseignants, d'autre part, si le besoin s'en fait sentir, en s'entraînant grâce à des manuels.
- Apprentissage du vocabulaire (manuels, fiches personnelles par thèmes, relevé du vocabulaire inconnu dans vos lectures, etc.). Le niveau de précision lexicale requis en L3 est bien plus élevé qu'en L2 et nous attirons l'attention des étudiants sur la nécessité d'effectuer cet apprentissage régulièrement tout au long de l'année.
- Travail de la grammaire anglaise. Ce sont les erreurs les plus coûteuses, et les étudiants doivent faire l'effort d'un apprentissage régulier de la grammaire, voire d'une remise à niveau lorsque c'est individuellement nécessaire. Les questions de temps, d'aspect, d'articles, le cas possessif, les relatives, traduction du "on" français, mais aussi les fautes les plus graves—verbes irréguliers, conjugaisons, pronoms personnels, formation des interrogatives et des négatives—, doivent être parfaitement maîtrisées.
- Lectures en anglais, mais aussi en français : c'est ainsi que l'on se familiarise avec les richesses stylistiques de la langue de départ et de la langue d'arrivée, et que l'on apprend à mobiliser les possibilités de l'anglais propres à chaque difficulté de traduction du français. Les grands traducteurs sont toujours de grands lecteurs.

Bibliographie

Manuels

- Françoise Grellet, *Initiation au thème anglais : The Mirrored Image*, Hachette Supérieur
- K. Julié, et C. Grimal, *Recueil de thèmes anglais*, Hachette Supérieur

Grammaire

- P. Boucher, et F. Ogée, *Grammaire appliquée de l'anglais*, Sedes
- P. Larreya, et Cl. Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman

Vocabulaire :

- Claude Gosset, *Le mot et l'idée*, Ophrys [basique]
- P. Rafroidi, M. Plaisant, D.-J. Schott, *Nouveau manuel de l'angliciste : Vocabulaire du thème, de la version et de la rédaction*, Ophrys [avec des extraits littéraires]
- Geoffrey Vitale, *Words in Context: A Practical Guide to the Vocabulary of Perception and Movement*, Dunod [malheureusement épuisé, mais se trouve parfois d'occasion : un des meilleurs livres de vocabulaire anglais]

Professeur(e)(s)

Valérie Bénéjam

2. Compréhension orale/restitution

Horaire

12 h TD / 1 h par semaine

Professeur(e)(s)

Annie Thiec

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

HCA6-2 - Langue 2

Cette UE comprend 2 cours : « Linguistique énonciative 2 » et « Langue orale ».

1. Linguistique énonciative 2

Horaire

12 h CM et 12 h TD / 2 h par semaine

Description

This course aims at introducing the linguistic analysis of texts taking into account the different markers. Taking the example of different types of text typologies, journalistic and literary, we will show that linguistic markers draw distinctive constraints of the text typology.

The focus of this class will be the presentation of the different enunciative levels and the setting of different narrative forms.

Bibliography

- J. Bouscaren et J. Chuquet, Grammaire et textes anglais, guide pour l'analyse linguistique, Gap, Ophrys, 1987
- J. Bouscaren, S. Persec *et al.*, *Analyse grammaticale dans les textes*, Gap, Ophrys, 1998
- E. Gilbert, « La théorie des opérations énonciatives d'Antoine Culioli », in P. Cotte *et al.*, *Les théories de la grammaire anglaise en France*, Chapitre III, Paris, Hachette, 1993

Professeur(e)(s)

Catherine Collin

2. Langue orale

Horaire

12 h TP / 1 h par semaine

Description

This course proposes conversation classes with *lecteurs/lectrices* (English-speaking graduate students from various countries with whom the English Department has established exchange links.)

The emphasis in this module is on poetry analysis, and developing presentation skills. Students are asked to compare and contrast two poems and lead a class discussion about them.

Students are expected to take every opportunity both within the classroom and in their everyday lives, to practise their spoken English.

Professeur(e)(s)

Lecteurs et lectrices anglophones

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

HCA6-3 - Culture

Cette UE comprend 2 cours : « Littérature » et « Tutorials ».

1. Littérature: Blurred Genres: Collapsing Boundaries and the Desire to Experiment with Literary Norms

Horaire

12 h CM et 24 h TD / 3 h par semaine

Description

Genre criticism has been variously appreciated in literary history. In the aftermath of Romanticism, which valued the individual act of creation, it was viewed with suspicion, as normative and prescriptive. More recently, post-structuralism, through its engagement with textuality and meaning production, has somehow dismissed the taxonomic concern of literary classifications. Yet, there is a return to genre theory which is evidenced by the amount of critical material currently being produced in the field.

The purpose of this seminar is to draw from genre criticism to improve methods of reading by investigating literary corpora in the anglophone world (North America, Britain, Ireland, postcolonial and more widely global and diasporic literatures) from the 19th century onward. Useful reminders of the canonical triad: lyric, epic, drama will foster a more targeted reflection on the erasure of firm boundary lines between genres and the limitless possibilities which their cross-pollination permits. Genres will be shown to occupy an intermediary position between Literature and single works, between a text and a set of rules, between several works sharing a common feature, but also between a work and its readership (audience), between past and present, memory and perception, history and theory. This is precisely this intermediary generality (“généralité intermédiaire” Antoine Compagnon) that will serve as our point of entry.

Genres will then be presented as fluid and porous entities, and therefore as amenable to literary experimentation through norm transgression and subversion, through revisionism and hybridisation. It will be suggested that the

1. Introductory course

Why is the question of genre helpful to read better, come to a better understanding of textuality (how a text is placed in the spectrum of literary production) and reflect on what predetermines the act of reading?

- First step: sensitising students to the issue at stake.

Laurence Sterne *Tristram Shandy* (how a text of fiction relies upon dramatisation in its enunciation), Robert Southey “The Cataract of Lodore” (how a pre-romantic poem conveys the ideal of a primitive, Adamic language precluding all generic divisions), Dylan Thomas *Under Milk Wood* (how a classic ‘play for voices’ relies on some of the attributes of the lyric -sound patterns, harmony, euphony etc.).

2. The Main Genre Classifications

Mimesis and *diegesis*: Plato and Aristotle (the extension of the acceptance of *mimesis* with the latter).

The canonical triad: lyric, epic, drama, wrongly assumed to go back to the Greeks, since the Romantic period. (See Gérard Genette “Introduction à l’architexte”, 1979*)

German romanticism and the subjective/objective criterion (Friedrich Schlegel - Hölderlin, Goethe and Hegel).

- Second step: contrasting three texts by using generic criteria.

Miss Havisham 1/ extract from Charles Dickens’s *Great Expectations*, 2/ ‘Havisham’, poem by Carol Ann Duffy (*Meantime*), 3/John Olon-Scrymgeour, *Miss Havisham’s Fire. Opera in Two Acts*.

3. A Historical Survey of Genre Theory in the Anglophone World

Formal and Linguistic Approach: Northrop Frye, *Anatomy of Criticism* (1957);

Pragmatic Approach: Alastair Fowler, *Kinds of Literature. An Introduction to the Theory of Genres and Modes* (1982)

Towards the End of Genre Criticism: Culler, Jonathan. "Towards a Theory of Non-Genre Literature." In *Surfiction*. Ed. Raymond Federmann, 1975/Marie-Laure Ryan. "Introduction. On the Why, What and How of Generic Taxonomy", *Poetics* vol. 10, nos 2-3 (June 1981) and Robert Champigny "For and Against Genre Labels" in the same volume.

The Reception of French Theory: Maurice Blanchot The Book to Come [1959] (2003), Jacques Derrida. *Parages* [1986] (2010 for the English translation)

- Third step: discussing the canonical triad in a Modernist narrative (which is, as to its own nature, itself largely open to the debate on genericity).

James Joyce, *A Portrait of the Artist as a Young Man*, Chap. 5, the exchange between Stephen and Lynch on the three progressive forms.

4. The Novel's Heterogeneity

Quick survey on the Anglo-Saxon approach to the novel: *novel vs romance*. Ian Watt, *The Rise of the Novel* before tackling the intrinsic a-genericity of the novel (Georg Lukács [1914], Mikhaïl Bakhtin [1978] or Marthe Robert: the indefinite, parasite genre).

- Fourth step: studying an extract from a contemporary fiction informed by previous narrative and poetic forms.

Philip Roth, *American Pastoral* (1998). From Hesiod, Theocritus, Ovid, Virgil, The Bible and American Pastoralism (Leo Marx) to counterpastoralism. The historicity of genres as mutating forms (borrowing from biology - see Fowler).

5. The Poetic Novel

Quick survey on the lyric which leads to the genre later referred to as poetry: Roman Jakobson's poetic function of language. Autotelicity. Poetry as the original language (Shelley, *In Defense of Poetry* "In the infancy of society every author is necessarily a poet, because language itself is poetry"). Images/versification/formal constraints/Troping. Poetic theories: enthusiasm, inspiration, ambiguities (Empson).

- Fifth step: the poetic novel, viewed in the context of the Modernist collapse of genres, and the introduction of the notions of "Text" and literariness.

Virginia Woolf *The Waves*, what happens when the traditional markers of narrative discourse are eclipsed by the non figurative.

Two additional critical entries: Jean-Yves Tadié, *Le récit poétique* (1994).

Jean-Michel Maulpoix, *La poésie a mauvais genre* (2016).

6. The Prose Poem

The form is most often traced back to nineteenth-century French symbolist writers. Indeed, the advent of the form in the work of Aloysius Bertrand and Charles Baudelaire marked a significant departure from the strict separation between the genres of prose and poetry at the time. It has been present in American literature since the emergence of modernism.

- Sixth step: investigating an American prose poem.

William Carlos Williams, extracts from "Spring and All" (1923). [To get familiarised with the Williamsian universe, Jim Jarmush, *Paterson* (2016)]

7. The Possibility of a Poetic Drama

Quick survey on drama. The play as text and theatrical interpretations. Dramaturgy and theatricality.

- Seventh step: the claim for a hybridity of the theatrical medium.

T.S. Eliot, *Murder in the Cathedral*. Verse drama. Study of an excerpt.

8. Drama in Fiction

The issue of theatricality in fiction writing has been studied from the examples of a whole array of novels. It has been a major field of research in Dickensian criticism since the publication of Robert Garis's *Dickens Theatre: A Reassessment of the Novels* (1965) followed by Anny Sadrin, *Dickens ou le roman-théâtre* (1992).

- Eighth step: Podsnappery, dramatic characterisation and its transfictional migration in postcolonial parody.

Charles Dickens, *Our Mutual Friend* (extract) and Salman Rushdie, *The Satanic Verses* (extract).

9. Dramatic Monologue in Poetry

The dramatic monologue presents a way of bringing the poet's self into the public world, while simultaneously denying responsibility and masking presence. It destabilizes the relationship between the poet and the poem's speaking voice as the "I" of the monologue exhibits an overdetermined and objectified selfhood.

- Ninth step: a diachronic take on the dramatic monologue from Renaissance painters as masks, hypnotic projection of a deceased "I" and feminine engagement with a famous, anonymous figure.

Robert Browning "Andrea del Sarto" (1-49), Emily Dickinson "It was not death, for I stood up", Carol Ann Duffy "Anne Hathaway" (from *The World's Wife**)

10. Postmodernist Generic Interplay

Graham Swift's *Ever After* has been studied mostly as a Neo-Victorian fiction engaged in a reflection on historiography and Darwinian epistemology. It also displays the shape shifting potential of the Text to adopt various genres: the diary, the confession, the film script whilst pondering on acting and theatrical representation, through its Shakespearean intertext.

Case study: Graham Swift, *Ever After** (1992)

11. Whither Genres? - The Postcolonial perspective.

How, through drama, the Caribbean poet and playwright Derek Walcott revisits Robinson Crusoe and Man Friday from a postcolonial perspective, by playing on mimicry and the carnivalesque in a politically committed comedy.

Case study: Derek Walcott, *Pantomime* (1978)

12. Genre and Gender

"The question of genre – literary genre but also, gender, *genus*, and taxonomy more generally – brings with it the question of law, since it implies an institutionalised classification, an enforceable principle of non contamination and non contradiction.

Case study: Jeanette Winterson, *Sexing the Cherry* (1989)

Compulsive reading (literary corpus)

- Carol Ann Duffy, *The World's Wife* (1999), London: Picador, 2011.
- Graham Swift, *Ever After* (1992), London: Vintage, 2008.
- Derek Walcott, *Remembrance and Pantomime* (1978), New York: Farrar Straus and Giroux, 1980.

Two brochures will be handed out, one with extracts from critical sources on genre, the other comprising all the extracts that will be studied, or simply evoked, in the lectures.

Bibliography

Introductions (in French to get familiarised with the area of studies)

- Combe, Dominique. *Les genres littéraires*. Paris : Hachette, 1992.
- Macé, Marielle. *Le genre littéraire (textes choisis et présentés par Marielle Macé)*, Collection Corpus, Paris Garnier Flammarion: 2004. [Outstanding introduction by Marielle Macé who has considerably renewed this field of study. See Marielle Macé, *Styles. Critique de nos formes de vie*, Gallimard, « « nrf essais », 2016 or *Façons de lire, manières d'être*, Paris : Gallimard, coll. "NRf Essais", 2011.
- Stalloni, Yves. *Les genres littéraires*. 2008. 128 Tout le savoir. Paris: Armand Collin, 2016.

A few helpful texts

- Duff, David, ed. *Modern Genre Theory*. (Longman Critical Readers). Harlow: Pearson Education-Longman, 2000.*
- _____, ed. *Modern Genre Theory*. (Longman Critical Readers). London: Routledge, 2014.*
- https://books.google.es/books?id=zXV_BAAAQBAJ
- 2015
- Frye, Northrop. *Anatomy of Criticism: Four Essays*. Princeton (NJ): Princeton UP, 1957.*
- Hernadi, Paul. *Beyond Genre: New Directions in Literary Classification*. Ithaca: Cornell UP, 1972.
- Kearns, Michael. "Genre Theory in Narrative Studies." In *Routledge Encyclopedia of Narrative Theory*. Ed. David Herman, Manfred Jahn and Marie-Laure Ryan. Abingdon and New York: Routledge, 2005. 201-5.*

- Wellek, René, and Austin Warren. "Literary Genres." In Wellek and Warren, *Theory of Literature*. 1949. Harmondsworth: Penguin, 1963. 226-37.

Professeur(e)(s)

Georges Letissier

2. Tutorials

Horaire

24 h TD / 2 h par semaine

Description

The tutorials (TD) will be based on in-depth readings of texts (fiction, poetry or drama) and prepare students for oral and written commentaries centred on the seminal notion of genres and their blurring. Students will be taught the methodology and specific vocabulary of text analysis. The texts will be taken from the three genres and students should master the different issues and technical vocabulary specific to the study of each genre. They will learn to envisage the issue of genres and their porosity in all their possible meanings, and to problematize and present their commentaries in relation to this literary issue.

Validation du cours

The examination will consist in either an oral or a written commentary on a text not previously studied in class. The text will be a poem or an extract from a work of fiction or from a play (19th, 20th, or 21st centuries). The commentary should be an organised commentary (not a linear analysis) and focus on the genres and the porosity of genres. Students who have chosen to take an oral examination in "Civilisation" (HCA5-3A/HCA5-3B, 1st semester) must take the written examination in Literature (HCA6-3A, HCA6-3B, 2nd semester), and vice versa. Students who are back from a first semester abroad and Erasmus students who did not take first-semester UE HCA5-3 class in civilisation may choose either the written or the oral format for their examination.

Professeur.e(s)

Valérie Bénéjam

Georges Letissier

Françoise Tusques

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Règles de contrôle des connaissances

Il est vivement conseillé aux étudiant.e.s de lire attentivement les règles suivantes. Nombre de réponses aux questions que vous vous posez s'y trouvent.

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes, votées par la CFVU de l'Université du 23 mars 2017, s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613–1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002–481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant.e de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant.e grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- la ou le président.e de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiant.e.s qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins ainsi que celles ou ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.e.

Dans le cadre d'une procédure de transfert, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant.e dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Examens

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

Session initiale (1er semestre : début janvier – 2^e semestre : courant mai)

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE.

Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations au minimum par UE sont organisées pendant la période d'enseignement.

Session de rattrapage (au mois de juin pour les deux semestres)

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale. La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription automatique. La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes obtenue entre la session initiale et la session de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage.

Fraude – plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve. Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant.e responsable et contresigné par l'étudiant.e. La ou le directeur.trice de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. La ou le président.e de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant.e devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant.e des épreuves concernées sont annulés. En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

Absences

L'absence à une ou plusieurs épreuves d'évaluation des connaissances (en contrôle continu ou en examen terminal) entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne. Elle ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une épreuve en contrôle continu et au vu d'un justificatif, une épreuve de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

Validation – capitalisation – compensation

Les règles suivantes s'appliquent :

Une unité d'enseignement (UE) est acquise :

– dès lors que la moyenne des Éléments Constitutifs (EC) qui la composent, affectés chacun de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

ou

– par compensation au sein du semestre ou de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un élément constitutif d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation (voir page suivante).

Une année d'études est validée :

– dès lors que l'étudiant.e valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

À défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :

– dès lors que l'étudiant.e valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

– au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;

– au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;

– au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres.

Les notes éliminatoires sont interdites.

Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises

- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;

- à l'issue de la session de rattrapage.

Modalités de report des notes de la première session à la session de rattrapage

Les notes des UE non acquises ne peuvent être conservées de la première session à la session de rattrapage.

Cependant, dans les UE comportant plusieurs EC, les étudiant.e.s qui ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne dans l'un des EC à la première session, gardent cette moyenne à la session de rattrapage, et ne doivent pas repasser les épreuves correspondant à cet enseignement. Elle et ils doivent en revanche obligatoirement se représenter aux autres EC de l'UE, leur absence en pareil cas étant sanctionnée par un zéro.

Exemple : dans l'UE 54 la moyenne finale est 9/20, avec une moyenne de 10/20 à l'EC 1 et de 8/20 à l'EC 2. Il faut repasser l'EC 2.

BILAN : que repasser en seconde session ? La question se pose si la moyenne de l'année est inférieure à 10/20.

Toute UE acquise est acquise même si un Élément Constitutif (EC) n'a pas la moyenne.

Exemple : EC 1 (CC + examen) : 18/20 et EC 2 (CC + examen) : 2/20. Moyenne : 10/20 > Vous ne repassez rien.

Un semestre peut être acquis par compensation en fin de 1^{ère} session. Si vous avez 10/20 de moyenne à ce semestre, vous ne repassez rien.

Si à l'issue de la 1^{ère} session, la moyenne générale d'un semestre n'est pas supérieure ou égale à 10/20, vous devez repasser impérativement tous les Éléments Constitutifs auxquels vous n'avez pas la moyenne. Attention : vous pouvez être amenés à repasser une épreuve d'examen, même si vous avez déjà eu la moyenne à cet examen, car c'est la moyenne de l'EC qui compte. Une absence à la 2^e session entre en calcul comme 0/20.

Exemple : EC 1 : CC : 2/20 + examen : 16/20 => moyenne : 9/20

EC 2 : CC : 10/20 + examen : 10/20 => moyenne : 10/20

Dans ce cas, vous repassez l'examen de l'EC 1, même si vous avez eu 16/20 à cet examen, parce que vous avez 9/20 de moyenne à l'EC 1 et que votre EC 2 ne l'a pas compensé. Mais vous ne repassez pas l'EC 2.

ECTS

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (éléments constitutifs) à l'exception des étudiant.e.s-es en mobilité entrante pour lesquels le

contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte l'attribution des ECTS.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Les crédits ECTS ne correspondent pas à une graduée du travail mais sanctionnent uniquement l'acquisition de l'UE : si l'UE est acquise, l'ensemble des points affectés à l'UE est accordé, mais si l'UE n'est pas acquise, aucun point ECTS n'est accordé.

Progression – redoublement

L'étudiant.e peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1^{er} semestre de L1, l'étudiant.e peut être réorienté.e à sa demande et sur décision de la ou du Président.e de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un.e étudiant.e à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant.e devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante.

L'université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant.e doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiant.e.s au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (voir *supra*, p. 38). La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury, mentionnés comme tels sur le relevé de notes de l'étudiant.e.

Délivrance du diplôme

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

Validations d'acquis

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation.

Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants.

La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiant.e.s peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (voir *infra*). Il appartient à l'enseignant.e.

responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant.e (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant.e) ;

- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant.e. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;

- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;

- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant.e, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.

- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.